L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 12 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 4 FEVRIER 1890.

PETITES ANNONCES.

DISPARU de chez lui, cette Baronne et 2ème district. LOUIS VIDOU, âgé de 18 ans, petite moustache, cheveux noir bouclés, taille environ 5 pieds 5 pouces—Age 48 ans et pesant 140 livres. Il portait lorsqu'il a disparu des pantalons de Jean noir, chemisette de flanelle noire et blanche, paletot noir et un chapeau de castor noir. Il s'absente depuis ce matin. Agréable. 26 janv. 26 janv—1 sem

DEMANDES D'EMPLOI.

UN homme blanc désirerait trouver un emploi soit comme jardinier, homme de peine dans une famille ; ou rendre utile à tout faire. S'adresser J. F., bureau de l'Abeille. 28 janv.—6 f.

ON DEMANDE.

UNE cuisinière française munie de bonnes recommandations. S'adresser 112 Esplanade. 4 fév—2f

UN garçon de 12 à 15 ans, parlant le français et l'anglais, à l'imprimerie, rue Chartres, 66. 2 fév—1f

Cuisinière.—On demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiate. 30 janv—1f

CENT couturières habiles pour faire du linge de dessous pour dames. Celles qui donneront satisfaction auront du travail toute l'année.

RUFF & LEHMANN,
171 South Rampart,
Près du marché Poydras.
17janv—

ON demande que les propriétaires et les agents de propriété sachant que la compagnie de Policen préposée au ramage des fosses d'aisances (Excavating Co.) fait mieux le travail, s'abstiennent d'employer qu'aucune autre compagnie ; 52 rues 52 rue Carondelet.
16 janv—1m

A VENDRE.

MAISON à vendre 289 et 291 rue Ursulines. S'adresser 72 rue St-Antoine.
2 fév—7f

MAISON en briques coin nord des rues Royale et Hôpital. S'adresser 93 Passage de la Bourse. 11janv—15f.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Georg- Fleitrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,177—Division C.
Attendu que Mme Eva Kustenmacher (née Fleitrich) a présenté une pétition à la Cour à l'effet s'obtenir des lettres d'administration sur la succession de feu Georg Fleitrich, décédé intestat ; ainsi cet par le présent donné à tous ceux qui celà peut concerner d'avoir à faire valoir leurs droits, si bon leur semble, et pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
4 fév—4 f 13 Greffier.

Succession de William Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,177—Division C.
Attendu que Mme Eva Kustenmacher (née Fleitrich) a présenté une pétition à la Cour à l'effet s'obtenir des lettres d'administration sur la succession de feu Georg Fleitrich, décédé intestat ; ainsi cet par le présent donné à tous ceux qui celà peut concerner d'avoir à faire valoir leurs droits, si bon leur semble, et pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
26 janv—26, 30—fév 4 Greffier.

Succession de Julius Warnberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,814—Division C.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Margaret Wargnert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
26 janv—26, 30—fév 4 Greffier.

Succession de Thomas J. Durant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 5,301—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph P. Hèner, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
28 janv—2 f 11. Greffier.

Succession de George Fleitrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,562—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Anna Fleitrich, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
28 janv—2 f—1, 6 fév. Greffier.

Succession de Numa John Blouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,231.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
31 janv—fév 5 9

Succession de Jessie Noble ou Nobles.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,165—Division E—Attendu que Mme Abigail Noble ou Nobles a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jessie Noble ou Nobles, décédé intestat ; avis est par ce présent donné à tous ceux qui celà peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
30 jan—30—fév 4 8 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 29,128. Division E—L. S. Harrison & Bro ta leurs créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des biens de la maison sociale L. S. Harrison & Bro, composée de L. S. Harrison et J. D. F. Harrison, soit et est par le présent, accepté pour le bénéfice de leurs créanciers ; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et même pardevant Andrew Herm, notaire, en son bureau No 17 Commercial Place en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de février 1890, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dite pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété de la dite raison sociale soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1890.
Signé : FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 janv—3f au 5 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 29,177—Division E—Attendu que Mme Eva Kustenmacher (née Fleitrich) a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Georg Fleitrich, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui celà peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
30 jan—30—fév 4 8 Greffier.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
Demeurera au bureau du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et voir mes dents exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'Odéon fermant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans l'art dentaire.
Le remont de leur art.
Dents de rubis artificiels.

ASSURANCES.

Vingt-troisième Etat Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889 :

Primes sur incendies	$197,741 69	
Primes maritimes	2,889 10	
Primes des rivières	1,877 27	
	$202,907 66	
A ajouter: Primes non expirées de 1888	44,609 49	
		$248,917 35
Déduire: intérêt, perte et pertes	$96,223 05	
Moins salaires et dépenses générales	14,199 43	
		82,023 62
Fonds de surplus de 1888		24,476 05
Total		$223,317 62
Portes payées:		
Sur risques de feu	$93,148 63	
Sur risques maritimes	2,086 45	
Sur risques de rivières	1,610 99	
	$96,857 07	
Réassurances	38,145 53	
Primes remises et commissions	49,561 79	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et commissions	6,389 93	
		185,952 32
Profits brut		$ 37,364 70
Réservé pour primes non expirées	$41,180 13	
Portes non payées	11,708 52	
Dividende No 23 payé en juillet 1889	10,000 00	
Dividende No 24 déclaré en janvier 1890	10,000 00	
Fonds de surplus	24,476 05	
		97,364 70

ACTIF

Billets pour primes	$366 89	
Primes en voie de collection	41,662 49	
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	33,625 00	
Prêts sur hypothèques	6,175 00	
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, municipaux et de ville et bons à primes	138,000 00	
Stocks de banques, d'assurances et autres	38,928 50	
Bureau, hypothèques, Workrling Brewing Co	5,000 00	
Propriétés foncières	66,814 34	
Intérêts courus et accrédités	4,872 1	
Argent comptant et en banque	24,835 44	
	$287,364 70	

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00	
Réservé pour primes non expirées	41,180 13	
Réservé pour pertes non payées sur incendies	11,708 52	
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1890	10,000 00	
Réservé pour fonds de surplus, 1889	24,476 05	
	$287,364 70	

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
R. H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, a une réunion tenue le 9 du courant, a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demandes.

DIRECTEURS,
H. ZUBERBIER. P. W. DIELMANN,
J. J. WECKERLING, JOHN THORN,
J. HASSINGER, J. B. MEYERS,
LOUIS GENTENWALD, A. G. RICKS,
FRANK WATTER, GEO. LIEDELIEN,
HENM. CURTIUS, FRANK J. LEWIS,
J. E. MERILH, JOHN G. MOLL,
J. J. LANGLES,
13 janv 1m

Vingtième Etat Annuel
— DE —
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à la charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1889.

Primes reçues :		
Sur risques de feu	$251,065 98	
Sur risques de marine	2,704 10	
Sur risques de rivière	3,974 97	
	$257,743 05	
A ajouter, primes non acquises de 1888	60,716 00	
	$318,459 05	
A ajouter, intérêts et profits et pertes	15,041 32	
Revenus	$333,500 37	
A déduire, pertes payées :		
Sur risques de feu	$89,072 36	
Sur risques de marine	1,010 06	
Sur risques de rivière	602 83	
Total des pertes payées	$90,685 27	
Retour de primes et commissions	25,822 69	
Commissions	29,121 12	
Réassurances	23,393 18	
Taxes et Licences	2,947 15	
Dépenses de bureau, salaires, loyers, publications, etc.	30,719 47	
Déboursés		$212,693 79
A déduire :		
Primes non acquises	$60,554 00	
Pertes réclamées et non réclamées	30,000 00	
		90,554 00
Bénéfice net		$20,252 58

ACTIF.

Argent en caisse	$ 66,183 12
Dépôts aux trésors de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents	10,011 16
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 @ 127	12,700 00
$131,000 Bons d'occasion de la Nlle-Orléans @ 110	133,100 00
$64,500 Bons à Primes de la Nlle-Orléans @ 148	95,548 50
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 @ 95 3/4	23,875 00
Primes en voie de recouvrement	12,188 55
Prêts sur hypothèques	24,384 24
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes	6,062 09
Actions Board of Trade	4,440 38
Meubles et installations de bureau	2,500 00
	$405,918 34

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1,350 00
Réservé pour primes non acquises	60,554 00
Réservé pour pertes payées et non réclamées	30,000 00
Intérêt sur capital dû au janvier 1890	9,000 00
	$400,904 30

Le Conseil et Bureau ont une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.
Assurément et signé devant moi, ce 11 janvier 1890.
GEORGE C. ANDRY, Notaire.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de TRAIN POUR CENT, (3 0/0) pour le second semestre de 1889, faisant SIX POUR CENT pour l'année, sur le capital de l'Association.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1890.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,160—Division E—A Delrville & Son et A. Delrville et Emile J. Delrville et leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que raison sociale des mêmes créanciers de la Delrville et Emile J. Delrville, individuellement composée de la dite raison sociale, soit par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville, le LUNDI 20me jour de janvier 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété de la dite raison sociale soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.
Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23janv—3f au 5 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 29,128. Division E—L. S. Harrison & Bro ta leurs créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des biens de la maison sociale L. S. Harrison & Bro, composée de L. S. Harrison et J. D. F. Harrison, soit et est par le présent, accepté pour le bénéfice de leurs créanciers ; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et même pardevant Andrew Herm, notaire, en son bureau No 17 Commercial Place en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de février 1890, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dites pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété de la dite raison sociale soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1890.
Signé : H. M. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
M. GUILLOT, Député-Greffier.
19 janv—3f au 12 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 29,161—Division E—Jonah B. Labauve et ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de l'insolvable Jonah B. Labauve soit accepté, qu'une réunion des créanciers du même pardevant Andrew Herm, notaire, le LUNDI 3 mars 1890, à 11 heures A. M., en 17 Commercial Place en cette ville, pour délibérer sur la décharge ainsi que pour agir sur l'actif vendu et le produit obtenu ; que les mesures de jugement conservatoire dans leur recommandation à la cour, que D. B. Charbonnet, soit nommé pour recevoir les biens du débiteur, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété de l'insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.
Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23janv—3f au 5 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 29,128. Division E—L. S. Harrison & Bro ta leurs créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des biens de la maison sociale L. S. Harrison & Bro, composée de L. S. Harrison et J. D. F. Harrison, soit et est par le présent, accepté pour le bénéfice de leurs créanciers ; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et même pardevant Andrew Herm, notaire, en son bureau No 17 Commercial Place en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de février 1890, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dites pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété de la dite raison sociale soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1890.
Signé : H. M. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
M. GUILLOT, Député-Greffier.
19 janv—3f au 12 fév

ASSURANCES.

Conformément aux Réglements de sa Charte, la
Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1889.

Primes reçues durant l'année finissant le 31 déc embre 1889, comprenant les primes non acquises de l'année précédente :

Primes d'incendie	$197,066 13	
Primes de rivières	3,183 63	
		$169,249 91
A déduire—		
Primes non acquises pour 1889	$36,639 32	
Primes remboursées et commission	19,807 60	
Réassurances	5,425 47	
		$61,272 59
Primes nettes acquises		$107,977 22
A ajouter :		
Intérêts, loyers et escrowages		$17,936 83
Revenu net		$125,914 05
A déduire—		
Pertes d'incendie de 1889	$49,509 48	
Pertes de rivières de 1889	354 95	
Pertes encourues et payées en 1889	$49,864 43	
Taxes de l'Etat et de la ville, Board of Underwriters Babcock et Salvage Corps, dépenses générales et salaires	26,735 59	
		76,600 02
		$49,314 03
A déduire—		
Pertes ajustées, non ajustées et dividendes non réclamés	$6,396 25	
Bénéfices bruts pour 1889		$43,917 78
Moins—		
Pertes encourues en 1888 et payées en 1889		19,967 41
Bénéfice net au 31 décembre 1889		$23,950 37

ACTIF.

Argent dans les banques		$12,908 42
Primes en cours de collection		21,443 34
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, consolidés à pour cent de l'Etat de la Louisiane, un St. Bernard Steam Fire Company, un Bataillon Washington Artillery		151,233 40
Metairie Cemetery Association, New Orleans Cotton Exchange et New Orleans Gaslight Company		32,000 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant du prêt		33,388 11
Prêts sur demande garantis par titres valables		42,239 42
Billets à recevoir pour primes		3,854 77
Propriétés foncières et meubles de bureau		70,997 68
Warrants des Etats-Unis		83 00
Débiteurs divers		1,824 82
		$370,473 02
Intérêt accru en 1889 sur billets hypothécaires et prêts		1 306 89
Actif total		$371,779 91
Actif comme ci-dessus		$371,779 91

PASSIF.

Pertes ajustées et non ajustées	$5,110 00	
Dividendes non réclamés	286 25—	5,396 25
Surplus en vue des porteurs de polices		$366,383 66

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.
M. T. DUCROS, notaire.

138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé) J. H. MENGE,
FRANK RODER,
THOS. J. WOODWARD,
MORRIS SCHWABACHER,
F. G. ERNST,
COMMISSAIRES.

A une séance du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $15,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit de cet Fonds.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 15 janvier, 1890.
17 janv—1m

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)
Septième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1889 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$425,699 35
Sur les risques de rivières	22,516 57
Sur les risques de mer	12,249 19
	$460,535 11
A ajouter :	
Primes non acquises de 1888	102,433 94
Total des primes	$562,969 05
A ajouter :	
Intérêts et profits et pertes	$ 28,906 49
Revenu total	$591,875 54
A déduire : Pertes payées :	
Sur risques d'incendies	$190,110 41
Sur risques de rivières	16,843 63
Sur risques maritimes	10,599 91
Total pertes payées	$217,593 95
Primes remboursées, et annulations	47,798 30
Commissions	65,503 08
Réassurances	25,898 44
Taxes et licences	7,323 59
Dépenses, salaires, loyers et agences, salaires, Board of underwriters, Pelican Police, Compagnies d'assurance et Machines Babcock, Fire Department, etc.	37,965 58
Total des débours	$402,082 02
Surplus	$189,792 52
Réservé pour risques non expirés	$114,588 52
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
	41,704 20
	$189,792 52

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir :		
En banques	$66,632 81	
En trésors	3,923 85	$70,556 66
$119,000 Bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Cronman		130,900 00
$100,349 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés		149,669 80
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		28,200 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		31,500 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de collatéraux		8,506 68
Une action du capital du N. O. Board of Trade		75 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		175 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co		525 00
Une action French Opera House Co		250 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Déposé à l'Association du N. O. Fire Underwriters		150 00
Primes en cours de perception		49,818 58
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.		2,000 00
		$504,376 52

PASSIF.

Capital-actions		$300,000 00
Fonds de réserve		25,000 00
Dividendes non payés		1,150 00
Réservé pour risques non expirés		114,588 52
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		33,500 00
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)		29,704 20
		$504,376 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
BERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.
M. T. DUCROS, notaire.

138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé) J. H. MENGE,
FRANK RODER,
THOS. J. WOODWARD,
MORRIS SCHWABACHER,
F. G. ERNST,
COMMISSAIRES.

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company et New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président
A. BOREIRIEUX, Vice Président.
JOSEPH A. RINCKS, Secrétaire.
Assure contre les Risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS :
CHAS. T. DUCASON, EDWD. J. BOZEC,
PIERRE POUTE, E. GALLY,
D. FAVIO, A. BOREIRIEU,
CHAS. F. SOMMIDT, W. G. VINCENT,
JULES TUYES, E. LAMOUSSIN,
GUS. TUYES, J. W. HIPGRE.
24 fév '90—1m.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énormes, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous les deux publics, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans

Grand Tirage Mensuel,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 11 FEVRIER 1890.

GROS LOT:
$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, soit		$300,000
1 Lot de	100,000,	...	100,000
1 Lot de	50,000,	...	50,000
1 Lot de	25,000,	...	25,000
2 Lots de	10,000,	...	20,000
5 Lots de	5,000,	...	25,000
25 Lots de	1,000,	...	25,000
100 Lots de	500	...	50,000
200 Lots de	300,	...	60,000
500 Lots de	200,	...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de	$500, soit	.....	$50,000
100 Lots de	$300,	.. ..	30,000
100 Lots de	$200,	.....	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	.....	$99,900
999 Lots de	$100,	.....	99,900
3,134 Lots se montant à		....	$1,054,800

On demande des agents partout.

IF Pour un prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser soi personnel. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On d'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées nommant de l'argent à la
New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, honneur et pouvoir sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Dédie-vous donc des contrefaits et des paiements anonymes.

Rappelez-vous que un dollar est le Prix de la fraction d'un billet dans à Grand Tirage. Vous Billet offert en notre part à un petit montant est identique au sous valeur

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente à deux mois de crédit.
James Simeon, John T. Michel subrogé vs Louis Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,815.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un local, coin Prytanée et Constantinople, un lot d'épiceries assorti en, vins, liqueurs, meubles, installations, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
4 fév—4 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de meubles, meubles, meubles, etc.

EN VERTU d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Pauline Dumas, épouse de J. Janis, Dossier No 23,926, je ai saisi et vendrai pour du comptant, MARDI 4 février 1890, à 10 heures A. M., à la Place, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres :

Un lot de meubles assortis de maison, divers autres objets, etc.
CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 janv—24 29—4 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif de propriétés de valeur améliorées rue St-Joseph, entre St-Charles et Carondelet. (la rue à l'arrière étant inf.)
Charles Loeb vs Mme A. C. Avinoue, veuve de Michel Moeffner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,897—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Joseph, St Charles, Carondelet et Julie, ne surant vingt cinq pieds dix pouces et six lignes de face à la rue St Joseph, cent trente-quatre pieds six pouces sur la ligne du côté vers la rue St-Charles, cent quarante-trois pieds huit pouces et six lignes sur la ligne du côté vers la rue Carondelet, et vingt sept pieds cinq pouces et six lignes de large dans le fond.

Etant la même propriété que la défenderesse a acheté de Emile Angaud, d'après un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 12 novembre 1885.

Le tit vest enregistré au Bureau des Aliénations Livre 1,218, folio 720.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 jan—15 22,29—fév 5,12,15

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente, par le Shérif Civil, de plusieurs propriétés améliorées, de grande valeur, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Terpsichore et Melpomène, connues comme les magasins Nos 429, 427 et 429 rue Dryades, et les résidences Nos 311, 311 1/2, 312, 313, 317 et 319 rue Terpsichore.
Christian L. Keppler vs. Aron Aronstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,061.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No dix huit, de l'îlet No vingt quatre borné par les rues Annunciade, Delaronde, Gaives, d'après un plan dressé par A. Chaning, le huit février 1859, déposé en l'étude de Philippe Rodriguez, ancien notaire, au cahier portant le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Ste-Anne, le même largeur dans le fond, soixante-dix neuf pieds trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté vers la rue Miro et environ trente six pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne de division qui le sépare du lot No dix neuf, d'après le dit plan.

Etant la même propriété qui fut acquise par la défenderesse du plaintif d'après acte passé pardevant John R. Legier, le 14 novembre 1883, enregistré dans le livre du bureau de transfert 129 folio 547.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
28 jan—28—fév 4 11 19 25—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif Civil d'une propriété améliorée de valeur connue comme le No 279, rue Thalie, entre Baronne et Dryades.
Samuel Weil vs. Ferdinand Caspar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,138.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, d